

**PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal du **lundi 17 janvier 2022 à 19 h**, dûment convoquée par la mairesse, tenue exceptionnellement par visioconférence, conformément aux dispositions de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux. Sont présents : **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Claire Rocher, François Tanguay, Isabelle Couture, Pierre Henrichon et Bernard Jeansonne**, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de la mairesse selon les dispositions du *Code municipal*.

La secrétaire-trésorière Manon Fortin est présente.

4 à 5 citoyens présents en ligne.

ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue;

1. Ouverture de la séance;
2. Confirmation des présences;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Présentation et adoption du budget pour l'exercice financier 2022;
5. Présentation et adoption du programme triennal des immobilisations révisé;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (35)

2022-01-35

**Il est proposé par la conseillère I. Couture
appuyé par le conseiller F. Tanguay**

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 (36)

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman
appuyé par la conseillère I. Couture**

2022-01-36

ET RÉSOLU :

d'adopter le budget pour l'exercice financier 2022 comme suit :

REVENUS

Taxes

Taxe foncière générale	3 571 783 \$
Tarifcation des services	667 179 \$
Taxes de secteur (service de la dette)	67 920 \$
Compensations tenant lieu de taxes	50 739 \$
Transferts et subventions	258 249 \$
Services rendus	124 771 \$
Imposition de droits	536 000 \$
Autres revenus (amendes, intérêts, autres)	89 814 \$

5 366 455 \$

CHARGES

Administration générale	
Conseil municipal	184 947 \$
Application de la loi	525 \$
Gestion financière et administrative	750 463 \$
Élection	0 \$
Évaluation	56 732 \$
Quote-part MRC (répartition générale)	144 421 \$
Autres	3 753 \$
Sécurité publique	
Police	684 696 \$
Sécurité incendie	383 689 \$
Sécurité civile	3 268 \$
Autres	24 071 \$
Voirie et transport	
Voirie	853 680 \$
Enlèvement de la neige	470 117 \$
Éclairage des rues	10 299 \$
Circulation et stationnement	10 105 \$
Transport	3 878 \$
Hygiène du milieu	
Eau potable	4 823 \$
Eaux usées (gestion des fosses septiques)	167 138 \$
Matières résiduelles	321 337 \$
Protection de l'environnement	171 408 \$
Santé et bien-être	35 092 \$
Aménagement, urbanisme et développement	429 121 \$
Loisirs, culture et développement communautaire	325 127 \$
Frais de financement	56 680 \$
	<hr/>
	5 095 370 \$

Excédent (déficit) avant conciliations fiscales **271 085**

CONCILIATIONS À DES FINS FISCALE

Remboursement de la dette à long terme	
Dette à la charge de l'ensemble des contribuables	- 192 800 \$
Dette à la charge des secteurs	- 54 000 \$
Activités d'investissement	- 2 767 645 \$
Réserves financières et fonds réservés	- 7 500 \$
	<hr/>
	- 3 021 945 \$
Affectation de surplus aux fins d'équilibre budgétaire	2 750 860 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) **\$**

Lecture faite.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS RÉVISÉ (37)

ATTENDU QUE le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 a été adopté par le conseil le 20 décembre 2022 conformément à l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE lors d'une année d'élection générale, la loi permet à la municipalité d'adopter son budget en janvier de l'année suivante;

ATTENDU QU'il y a eu lieu de modifier le programme des immobilisations pour concorder avec le budget de l'exercice 2022 adopté par le conseil ce 17 janvier 2022;

2022-01-37

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne
appuyé par la conseillère C. Rocher**

ET RÉSOLU QUE :

Le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 soit et il est adopté par le conseil tel que révisé.

ADOPTÉE

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (38)

2022-01-38

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par le conseiller F. Tanguay, l'assemblée est levée à 19 h 59.

ADOPTÉE

Lisette Maillé
Mairesse

Manon Fortin
Secrétaire-trésorière